



Sion, le 7 février 2022

Concerne : Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire
du Club Hippique de Sion

Samedi 12 mars 2022 à 19h00
à l'Accademia della Pizza
Route du Simplon 85, 1958 St-Léonard

Ordre du jour

1. Contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 août 2021
3. Rapport de la présidente
4. Comptes 2021
5. Rapport des vérificatrices des comptes
6. Admissions - démissions - exclusions
7. Budget et programme 2022
8. Divers

A la suite de l'AG, un apéritif et un repas seront offerts par le Club. Les boissons du repas seront aux frais des participants.

Afin de pouvoir organiser au mieux l'AG ainsi que le souper, merci de nous signaler à l'adresse mail du Club si vous serez présent à l'AG et si vous resterez pour le souper, avant le mercredi 2 mars 2022. Merci de nous signaler si vous avez des intolérances ou un régime particulier.

Nous accueillons volontiers vos propositions, questions, remarques à l'adresse du Club Hippique de Sion jusqu'au vendredi 4 mars 2022.

Merci de payer votre cotisation dans les 30 jours via le bulletin de versement en pièce jointe. Les montants de cotisations se trouvent au bas de cette feuille.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer lors de l'assemblée.

Le comité du Club Hippique de Sion
Cécile Dubuis Mélanie Caloz
Présidente Secrétaire

Montant des cotisations

Membres actifs 60.-

Couples 100.-

Finance d'entrée 50.-

Membres juniors 40.-

Familles 120.-

Membres passifs 40.-

club.hippique.de.sion@gmail.com